

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 37 (1903)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1903.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.

Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

COMPTE RENDU DE LA 50^È ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB JURASSIEN

le 7 Juin 1903, à la Tourne.

C'est par le plus beau temps du monde que M^r P.-H. Benoît, Président du Comité central, ouvre la séance. Son discours a aujourd'hui une importance toute particulière: il comprend la réception d'une nouvelle section, la Société du Musée de Renan, en terre jurassienne. Oui, le Club Jurassien franchit les frontières neuchâteloises et fait irruption dans le Jura bernois. Double joie pour tous: une nouvelle section, donc une force de plus; et cette section est en terre bernoise; cela n'est pas pour déplaire à la belle couverture ornée des écussons romands qui, chaque année, permet de brocher joliment notre Rameau de Sapin.

Les clubistes présents: 15 du Socle, 12 de Travers, 11 de La Chaux-de-Fonds, 5 de Fleurier, accueillent la nouvelle section, représentée par 10 de ses membres.

Un travail de concours (sujet: La mine d'asphalte, à Travers) a été récompensé d'un prix. Comme il n'y a pas de travail spécial pour la séance, M^r Béguin, président de la Section de Travers, lit les notes développées par M^r Martinet, lauréat du concours, malheureusement malade en ce moment.

Pendant cette lecture, des échantillons d'asphalte, à divers états, circulent dans l'assemblée.

M^r A. P. Dubois (Le Socle) critique le travail d'une façon fort bienveillante et M^r R. Steiner donne lecture du rapport du Jury.

Le Comité central a préparé un programme pour l'étude des grottes et cavernes du canton. Ce programme, élaboré par M^r Stuma Burdet, secrétaire central, est approuvé par l'assemblée et sera envoyé à chaque section.

M^r Stuma Wuilleumier, de Renan, remercie le Club Jurassien pour le bienveillant accueil fait à la nouvelle section. - Comme première preuve d'activité, il photographie l'assemblée: c'est un bon commencement.

Le chant de l'hymne national clôt la séance.

Les clubistes vont dîner; puis à 1½ h., ils se mettent en route pour une petite excursion à Eablettes, aux fins de reconnaître l'emplacement de la future Table d'orientation.

L'archiviste du Club Jurassien,
R. Steiner.

DESCRIPTION DE LA CHASSE AUX MÉSANGES DANS LE JURA BERNOIS

avant la promulgation de la loi sur la chasse.

Cette chasse, à la portée de tout amateur, n'était pas dispendieuse, et n'exigeait que les objets suivants : 1^o une maisonnette^(*) en branches de sapin, dont les matériaux se trouvent sur place; 2^o deux ou trois sifflets (fig. 4) en os d'oie ou en métal, que le chasseur préparait lui-même; 3^o deux claube au moins, dont un de rechange. Comme le représente la fig. 3, c'est une pince ouverte, en bois de hêtre, d'une longueur totale de 90 centimètres, se composant de deux lattes unies extérieurement et rayées intérieurement, afin de retenir, en les rapprochant l'une de l'autre, les oiseaux par les doigts.

La fig. 1 représente une maisonnette non couverte, permettant de voir la position du siffleur et celle du claube.

La fig. 2 représente la même maisonnette terminée et où se voit, sur le devant et retenue par une patte, une mésange appelée *mutte*, qu'on excitait au vol en tirant légèrement, depuis l'intérieur de la maisonnette, le fil qui la retenait captive. Ce manège avait pour but d'attirer l'attention de ses congénères, et c'était pour le chasseur sa première occupation de suspendre ainsi les premières mésanges qu'il prenait, quand il n'en avait pas apporté de vivantes avec lui, ce qu'il faisait ordinairement.^(**)

Les mésanges étant des oiseaux sylvoles, il était facile de penser que ces volatiles préféreraient, pendant leurs pérégrinations, les forêts en plaine. Se basant sur cette considération, les quelques amateurs de Delémont s'étaient décidés à faire choix, pour les emplacements de chasse, les localités suivantes, situées dans les forêts, et dont voici les noms, ainsi que leurs altitudes.

1^o La Chaive : 894 mètres.

2^o La Côte à Bèpière : 700 mètres.

3^o Les Roches de Beauregard : 690 mètres.

4^o Les Côtattes : 593 mètres.

5^o Le Petit Dambois : 570 mètres.

Si je mentionne ces différentes altitudes, c'est pour la raison que, généralement, par un temps égal d'ailleurs, les maisonnettes placées sur les plus hautes sommets étaient, comme on le verra plus loin, les plus productives.

Pour bien réussir, il importait de choisir, avant tout, un emplacement convenable, c'est-à-dire un point dominant, afin que le son du sifflet pût se faire entendre aussi loin que possible; mais, en même temps, il fallait éviter qu'il ne correspondît avec celui d'un autre chasseur occupant une maisonnette trop rapprochée, ce qui nuisait à tous deux.

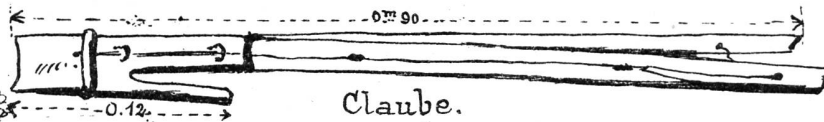
L'emplacement fixé, il était essentiel de prendre certaines précautions concernant la maisonnette et ses abords. Celle-ci devait être aussi simple que possible, le dessus couvert de plaques de mousse fraîche, et débarrassée, sur une surface de 3-4 mètres carrés, des arbrisseaux et arbustes qui auraient pu servir de juchoirs aux mésanges, afin de les obliger à se poser sur le claube.

Ces conditions remplies, il ne restait qu'à attendre le moment impatientement attendu de se mettre en chasse, ce dont les collégiens s'entretenaient longtemps à l'avance, son ouverture ayant lieu précie-

(*) Terme usité par les chasseurs.

(**) Les expressions : *claube* et *mutte*, dont j'ignore l'étymologie, et qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire, étant des termes employés par les chasseurs, on me permettra de les conserver. Par analogie, on appelait *muttière* un filet en soie muni d'un fond en bois servant à emporter les mésanges vivantes destinées à servir de muttes le prochain jour de chasse.

Fig. 3.



Claude.

Fig. 1.

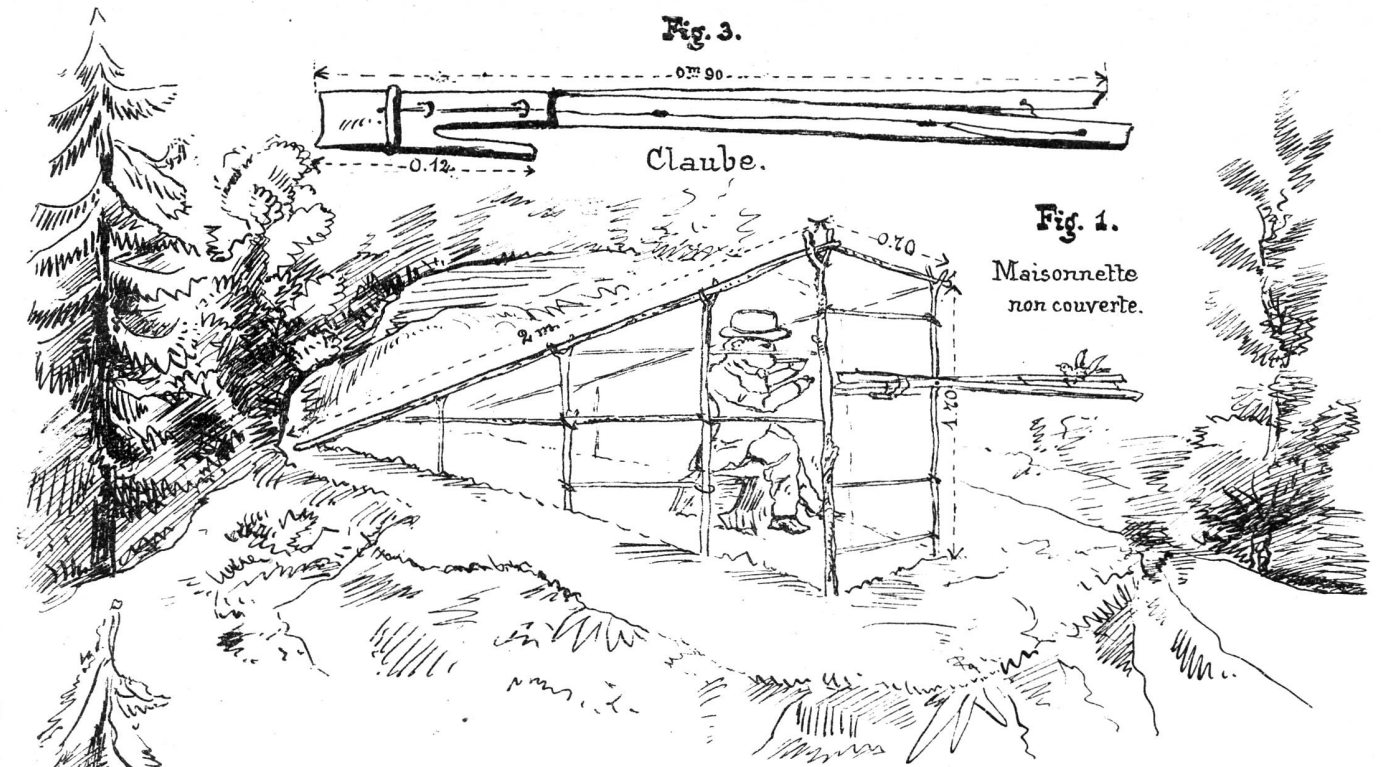
Maisonnette
non couverte.

Fig. 2.

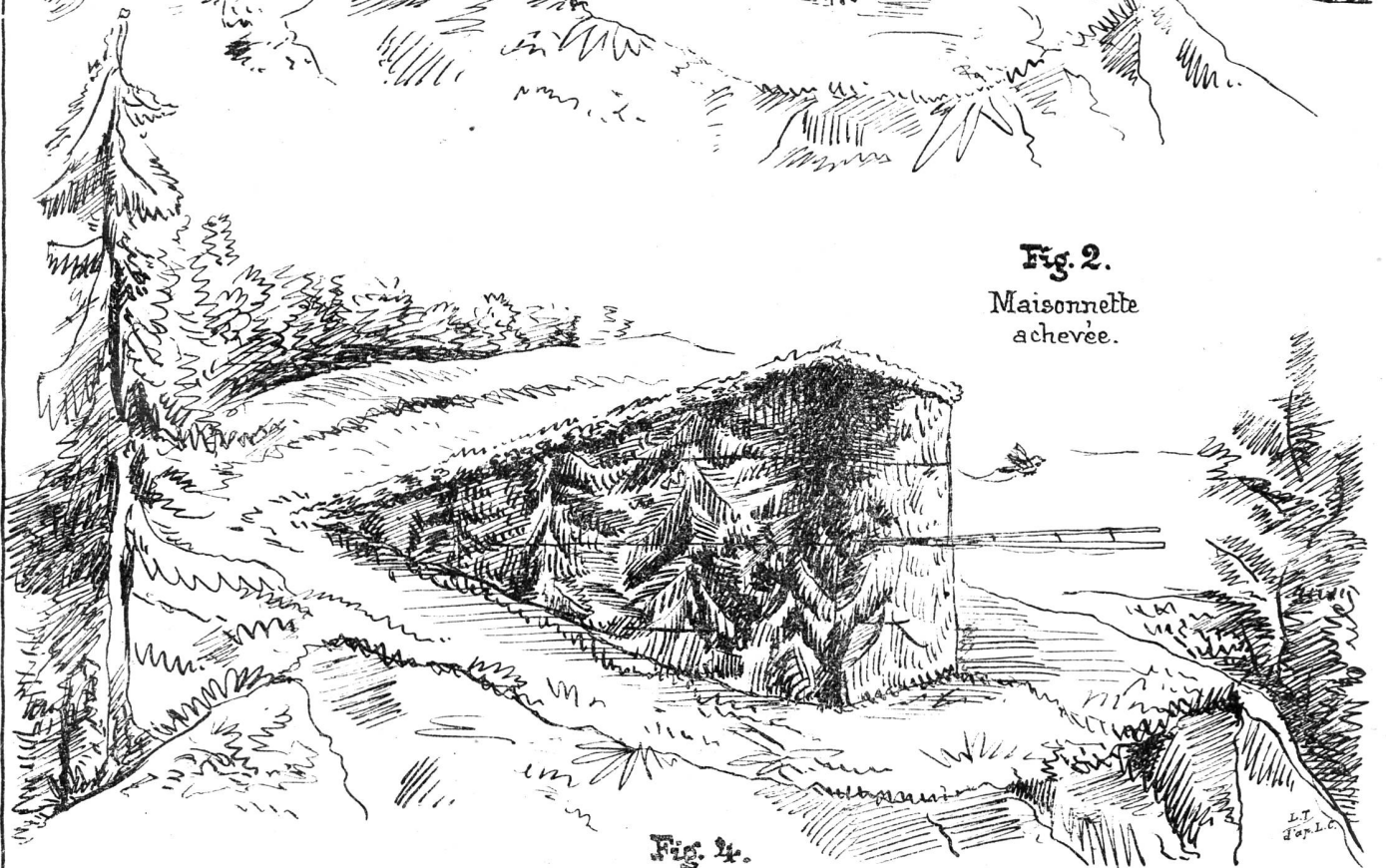
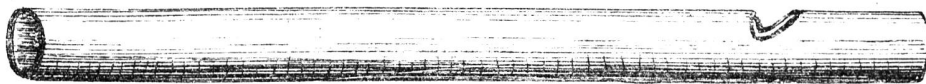
Maisonnette
achevée.

Fig. 4.



Sifflet en os, de grandeur naturelle.

sément à l'époque des grandes vacances d'automne, lesquelles duraient alors du 1^{er} Sept^{bre} au 1^{er} Nov^{bre}.

Cette chasse était entrée tellement dans les mœurs de la jeunesse, que celle-ci, immédiatement après la distribution des prix, se formait en cortège et parcourait la ville en faisant entendre un

chant d'allégresse, dont les premières strophes commençaient par ces mots :

Nous irons siffler la mésange,

Faire la chasse à la perdrix, etc.

Enfin, le jour tant désiré se lève, et c'est par un brouillard intense que deux de mes amis et moi dirigeons nos pas vers la Chaise, emplacement choisi par mes frères, et que notre famille a conservé jusqu'à la promulgation de la loi défendant la chasse de ces oiseaux, c'est-à-dire pendant une période de 40 à 50 ans.

Parvenus à environ 600 mètres de hauteur, nous nous arrêtons quelques instants pour admirer le beau spectacle qui s'offrait à nos regards. Au ciel scintillaient encore quelques étoiles, tandis que toute la vallée, plongée dans le brouillard, ressemblait à un grand lac, d'où émergeait seul, formant île, le Mont-Chaibeur, ancien camp romain. Cette vue seule mériterait cette course matinale. Mais nous avions un autre désir : celui d'arriver au plus tôt à notre destination.

À peine arrivés, le siffleur, abandonnant momentanément ses compagnons, se met à la recherche d'un endroit lui permettant de se faire entendre le plus loin possible, puis commence à siffler le chant de la Grande Charbonnière.^(*) Tout à coup, il les avertit par ces mots réjouissants : On en entend ! on en entend ! Aussitôt tous se rallient et se précipitent avec un tel élan dans la maisonnette, au risque de la disloquer, qu'il arrive souvent que la porte, simplement suspendue par une ficelle, se détache, ce qui cause d'abord un moment de désappointement suivi d'une folle hilarité.

À peine installés plus ou moins commodément, nous constatons que les mésanges qui ont répondu et se trouvaient à 3 ou 400 mètres, sont déjà en vue. On entend distinctement leur vol saccadé ; c'est le moment le plus palpitant ! Le sifflet à la bouche, une main au claube, prête à le fermer, le siffleur attend anxieusement le moment de pincer sa première victime, laquelle servira de nutre pour la perte de beaucoup de ses congénères. (A suivre.)

L.^s Ceppi, pharmacien.

ENCORE LE LIS MARTAGON BLANC

Pour compléter le "dossier" de la variété blanche du Lis Martagon, je vous envoie la copie d'une notice que M.^{re} H.^{re} Correvon a bien voulu me faire parvenir et pour laquelle je le remercie sincèrement.

D.^r E. Robert-Tissot.

Chêne-Bourg près Genève, le 18 Août 1903.

Votre note au sujet du Lis Martagon blanc (dans le Rameau de Sapin) m'a vivement intéressé. Nous possédons au Jardin botanique alpin de la Linnaea, à Bourg-St-Pierre, trois pieds de cette variété, dont deux ont cru spontanément dans le Jardin. Mais ils sont d'un blanc crème, plutôt jaunâtre que blanc très pur. Les anthères sont d'un jaune plus foncé que l'ocre, mais cela n'importe. J'en ai ici, au Jardin de Floraire (Jardin alpin d'acclimatation) deux échantillons venant des Alpes de Morcles, qui sont également d'un blanc jaunâtre, mais j'en ai vu en Angleterre qui sont d'un blanc très pur.

Nos Lis Martagon blancs donnent beaucoup de fleurs (7 à 10) et peu de fruits ; mais ils fructifient. J'ai semé leurs graines, mais n'ai pas encore de plantes adultes. Cela va lentement.

Je dois ajouter que la variété blanche est moins vigoureuse que le type et que ses bulbes sont plus blancs et plus pâles.

Votre dévoué, H. Correvon.

(*) Ce chant, si on peut l'appeler ainsi, se compose de quelques sons peu variés, faciles à imiter, par le premier venu, avec un sifflet mis au ton, et peut s'exprimer ainsi : siff, siff, siff, bi, bi, bi. C'est le plus important et celui que le chasseur doit le mieux imiter et vivement répéter, avec les variantes qu'il trouvera utile d'ajouter. Comme tous les oiseaux, d'ailleurs, et quoi qu'on en pense, les mésanges ont un langage à elles. Pour abrégé, et ne citer qu'un exemple (et tous les chasseurs aux mésanges seront de mon avis), je dirai que lorsqu'un de ces oiseaux pousse le cri : titipé, titipé, toutes les mésanges de sa bande disparaissent à tire-d'aile. Il est évident, pour moi, que c'est un signal et en même temps un cri de frayeur occasionné soit par la vue d'un oiseau de proie, soit d'un autre ennemi. Dans ce cas, il ne reste au chasseur qui désire continuer la chasse, qu'à attendre l'arrivée d'un nouveau passage.